

P.L.U. - Révision. - Approbation du bilan de la concertation et arrêt du projet.

Paris, le 5 juin 2023

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs,

Nous allons aujourd'hui franchir une étape décisive pour Paris avec ce vote du premier arrêt de notre P.L.U. bioclimatique. C'est une étape essentielle, qui vient parachever un exercice démocratique qui, dans la crise démocratique que nous vivons au niveau national, est loin d'être un détail. Outre les propositions que vous, les élus, avez pu faire, les Parisiennes et les Parisiens en ont eux-mêmes formulé 50.000 pour repenser notre ville face aux défis climatiques, sociaux et démocratiques. Nous avons également écouté celles et ceux qui vivent ou travaillent à Paris, les élus de la Métropole du Grand Paris, les associations et les experts. Au total, une cinquantaine de réunions publiques se sont tenues, mais aussi plus de 180 ateliers, marches exploratoires, de nombreuses conférences et des débats. Partout, des échanges se sont tenus et le dialogue a pu vivre dans les arrondissements, dans nos rues, mais aussi bien sûr ici, à l'Hôtel de Ville.

Pour ce travail de longue haleine, minutieux, exigeant, je voudrais avant toute chose adresser quelques remerciements chaleureux à celles et ceux qui en sont les architectes. Emmanuel GRÉGOIRE, mon premier adjoint en charge de l'architecture, de l'urbanisme et du Grand Paris, merci pour ta patience et pour ce travail de fond, avec toutes celles et ceux qui t'ont accompagné - un travail de cette envergure ne se fait pas seul -, qui nous a permis d'aboutir à un moment historique. Poser et présenter un Plan local d'urbanisme est forcément un moment historique pour une collectivité.

Je veux bien sûr saluer aussi la Direction de l'Urbanisme, qui, aux côtés du premier adjoint, avec toute l'administration de la Ville, chère Marie VILLETTE, avec Stéphane LECLER comme directeur de l'urbanisme, ont été les chevilles ouvrières de ce travail. Merci aussi à toute l'équipe P.L.U., qui s'est nommée elle-même ainsi, dont une grande partie est présente aujourd'hui en tribune. Je pense à l'APUR et à son directeur, Alexandre LABASSE, qui ont épaulé et nourri les services tout au long de ces deux années et demie de travail. Je pense bien sûr aussi à l'ensemble des élus des différents groupes politiques de la majorité qui se sont investis. Je veux saluer tout particulièrement Jacques BAUDRIER, Anne-Claire BOUX et Anouch TORANIAN pour les très nombreuses réunions publiques et tout le travail de portage, de soutien et de réflexion sur ce P.L.U. bioclimatique.

Enfin, je pense également à l'ensemble des maires d'arrondissement, majorité ou opposition, qui ont participé à l'élaboration de ce document décisif pour notre ville. C'est une étape cruciale que nous nous apprêtons à franchir. Je veux aussi remercier les présidents des groupes de la majorité municipale d'avoir été présents, attentifs, engagés et soucieux de porter ensemble cette vision commune qui nous unit et qui, notamment depuis 2020 mais aussi depuis 2014, nous a permis d'avancer et de faire de très nombreuses réalisations.

Cette étape cruciale, nous n'aurions pas pu la rendre possible sans la volonté et la détermination de l'ensemble des élus qui y ont contribué. Merci à Fatoumata KONÉ pour son engagement, merci à

Rémi FÉRAUD, merci à Nicolas BONNET, parce que, aujourd'hui, ensemble, nous portons cette vision commune qui ne renie en rien les convictions et les engagements de chacun. Je veux exprimer à nouveau ce matin, dans cette période de grande fragilité démocratique, mon immense fierté de conduire cette majorité, qui a une boussole et qui œuvre pour la transformation de notre ville. Merci à vous toutes et à vous tous.

Cette vision commune, ce n'est pas une somme de propositions venant des uns et des autres, c'est un chemin tracé ensemble vers notre avenir. C'est une alchimie qui prend grâce aux histoires, aux parcours de chacune et de chacun, ce sont des sensibilités et des engagements qui se rencontrent, qui dialoguent, qui se nourrissent mutuellement pour aboutir à ce projet partagé dont nous allons débattre aujourd'hui.

Avant de lancer nos débats et d'entrer dans le détail plus technique du P.L.U., j'aimerais revenir un moment sur l'ambition profonde qui nourrit ce projet. À ce titre, je veux bien sûr vous parler de Paris, des défis qui sont les nôtres et des réponses que nous voulons apporter. Je veux vous parler de la vie des Parisiennes et des Parisiens, du devoir que nous avons de les accompagner dans l'accès au logement, aux commerces, aux équipements, aux services de proximité, et celui que nous avons de leur offrir de bonnes conditions de vie, quel que soit le quartier où ils habitent et quelle que soit leur situation économique. Je veux vous parler de notre responsabilité immense et collective pour réduire l'impact de la crise climatique sur notre ville, pour nous adapter au réchauffement climatique, qui, chaque mois, chaque année, se fait ressentir plus fortement.

Je veux vous parler ce matin de ces enfants à qui nous devons offrir un air pur, qui doivent avoir leur place dans les espaces publics, de ces familles qui ne doivent pas être contraintes de quitter Paris lorsqu'elles accueillent un nouvel enfant, et de ces travailleurs clés, ces premières lignes, qui doivent pouvoir vivre à l'endroit où ils travaillent. Je veux vous parler aussi de ces personnes âgées que les canicules et les sécheresses frappent de plein fouet et qui doivent pouvoir profiter de la fraîcheur qu'offrent les espaces verts et la nature en ville. Je veux vous parler des animaux, de la biodiversité que nous allons préserver.

Ce nouveau Plan local d'urbanisme bioclimatique dont nous avons voulu nous doter est bien plus qu'un acronyme ou un document juridique - même s'il demeure bien sûr un document juridique, malgré nos efforts pour le simplifier et le rendre plus accessible -, il s'agit d'abord et avant tout d'un cadre commun pour les prochaines années, pour transformer et adapter notre ville. C'est notre vision politique globale qui trouve là sa traduction, son inscription dans le droit de Paris, et cette vision réunit nos deux ambitions : l'ambition climatique et l'ambition sociale.

Oui, ce projet d'une ville plus verte et plus solidaire, c'est la boussole que respecte la majorité parisienne depuis près de dix ans, pour ne pas remonter à vingt ans. Paris fait face à des défis majeurs, des défis qui nous imposent un changement radical dans nos habitudes et dans nos manières de vivre en ville. Ces transformations radicales, c'est vrai, nous les avons déjà lancées depuis longtemps. Je pense tout d'abord à la reconquête des voies sur berge. D'ailleurs, bravo à toutes celles et ceux qui ont participé à cette très, très belle "Nuit blanche", à toute l'équipe, chère Carine ROLLAND, chère Marie VILLETTE et chère Aurélie FILIPPETTI.

Oui, la reconquête des voies sur berge fait partie de cette vision que nous avons déjà développée et mise en œuvre, comme la réduction de l'usage de la voiture individuelle, qui pollue et fait du bruit, le déploiement massif des pistes cyclables, qui ont changé radicalement les habitudes des Parisiennes et des Parisiens en quelques années seulement, mais aussi la création des "rues aux écoles"

auxquelles les enfants, les parents et les habitants des quartiers se sont attachés. D'ailleurs, nous avons des pétitions aujourd'hui pour faire des "Rues aux écoles". C'est aussi la mise en œuvre de la démarche "Embellir votre quartier", cher Jacques BAUDRIER, ou le retour de la nature avec le "Plan arbre", cher Christophe NAJDOVSKI, qui a embelli, rafraîchi notre ville.

Dans notre vision, je l'ai dit, nous avons également une politique du logement en faveur de toutes et tous, cher Ian BROSSAT, qui nous permet de proposer une offre de logement social et abordable, alors même que notre pays connaît une crise du logement sans précédent, avec un blocage pur et simple de la construction de logements. Quand je dis "logement", je ne parle pas du logement à des prix abordables. Je pense aussi, bien sûr, à cette incitation aux porteurs de projets d'inscrire leurs réalisations dans de nouvelles règles, qui placent en leur cœur la mixité, la qualité environnementale et écologique, qui préfèrent conserver, adapter et transformer l'existant plutôt que de détruire pour reconstruire.

Un exemple évident est le projet "Réinventer Paris" dénommé Morland Mixité Capitale, qui a vu un ensemble de bureaux se transformer en un lieu de vie extraordinaire, composé de plus de 160 logements sociaux et 30 logements privés, au bord de la Seine, des commerces, une crèche, une piscine, un hôtel, ou encore une auberge de jeunesse dans laquelle on peut dormir pour 29 euros la nuit. Je pense également à un autre projet issu de "Réinventer Paris", la Ferme du rail, ou encore la Cité fertile, dans les 18^e et 19^e arrondissements, où je pense encore à venir à cet ancien magasin Tati à Barbès, cher Ian, où vous vous êtes beaucoup mobilisé.

Toutes ces transformations s'inscrivent dans une vision commune pour faire de Paris une ville où il fait bon vivre et une ville qui restera attractive et agréable dans les années prochaines, malgré l'élévation des températures. D'ailleurs, l'action que nous menons va dans le bon sens et prouve qu'il n'y a pas de fatalité, mais au contraire des résultats. Même s'il nous reste beaucoup à faire, nous le voyons déjà sur le plan environnemental.

Entre 2011 et 2021, le trafic routier dans Paris intra-muros a diminué de 40 %. Dans le même temps, la pollution a diminué de 40 % et nous avons atteint 1.400 kilomètres de pistes cyclables. Souvenez-vous, nous étions à 300 kilomètres en 2004. Oui, les résultats sont là. Les compteurs de vélos installés sur la voirie parisienne, cher David BELLIARD, ont enregistré une fréquentation sur ces pistes cyclables en hausse de 47 % en moyenne entre 2019 et 2020, et de 22 % entre 2020 et 2021. Sur certains axes, cette hausse peut atteindre jusqu'à 60 %. Ces mesures ont des effets directs sur la santé des personnes et sur leur espérance de vie. Oui, entre 2011 et 2021, la pollution à proximité de ces voiries a donc baissé de 40 %.

Notre politique s'est aussi traduite par un accroissement massif du nombre d'arbres plantés. Cet hiver, nous venons de battre le record avec 25.000 arbres plantés. Aujourd'hui, nous choisissons, cher Christophe, des espèces d'arbres plus résistantes face au dérèglement climatique, que nous avons évidemment intégré. Alors que la France a été condamnée pour inaction climatique, l'action de la Ville - sans aide de l'État, disons-le - est partout saluée, comme en témoigne le prix des Nations unies que nous avons reçu en 2021 lors de la COP de Glasgow dans la catégorie "Climate leaders".

Notre action nous permet aussi d'atteindre cette année l'objectif de 25 % de logements sociaux financés, alors même qu'en 2001 Paris n'en comptait que 13 %. Là encore, nous montrons que, lorsque nous nous en donnons les moyens, et même si ce n'est pas facile, il n'y a pas de fatalité.

Malgré tout, face aux urgences climatiques et sociales qui s'aggravent chaque jour, nous devons amplifier notre action, et c'est là le sens de ce nouveau P.L.U. Nous devons accélérer notre action, car les canicules se multiplient et les effets du dérèglement climatique sont chaque jour plus violents. Si nous avons franchi des étapes décisives, la marche à franchir demeure encore immense. A Paris et dans la Métropole du Grand Paris, nous le savons, il faudrait - tenez-vous bien - une baisse de 60 % de la pollution liée au trafic routier d'ici 2025 pour être "dans les clous" des normes OMS de santé publique, reconnues à l'échelle internationale. Rien que cela, 60 % à l'échelle de la métropole !

Nous devons accélérer, car nous ne pouvons pas accepter que notre horizon soit un scénario à 4 %, comme le Gouvernement vient de le fixer. Je vous le rappelle, les préconisations faites par la convention citoyenne, qui ont été reléguées au rang de manuscrit posé sur l'étagère de la bibliothèque à laquelle nous n'allons jamais, visaient à limiter l'élévation des températures à 1,5 degré.

Oui, nous devons accélérer. Si nous avons également fait des progrès considérables en matière de solidarité, de lourdes inégalités persistent, et les effets de ce néolibéralisme dans lequel certains auraient tout et d'autres n'auraient rien - et ne seraient rien, d'ailleurs, au dire des uns et des autres - sont délétères. Il subsiste de très lourdes inégalités qui, conjuguées à la crise climatique, sont un ravin qui s'ouvre devant nous pour déstabiliser et réduire les démocraties à néant. Ce n'est ni plus ni moins que ce qui est en train de se passer à l'échelle de la planète et ce que nous devons intégrer, non pas comme un fantasme, non pas comme une idéologie, mais comme une réalité. Il nous faut être lucides : c'est ce qui est en train de se passer.

En matière de logement et de logement social, il faut donc poursuivre, amplifier, accélérer, et c'est ce que propose ce P.L.U. Quand certains voudraient nous faire croire que nous ne pouvons plus rien faire, que nous ne devrions rien faire, nous sortons, avec ce P.L.U., de ces oppositions stériles et contradictoires qui ne sont qu'apparentes pour être à la hauteur du moment que nous vivons. Nous allons donc continuer avec des outils renforcés grâce à ce nouveau P.L.U., et ainsi permettre à un plus grand nombre de Parisiennes et de Parisiens de vivre dans notre ville.

Nous le ferons d'abord en transformant l'existant et en rééquilibrant les territoires de l'Est et de l'Ouest, notamment. C'était déjà une des ambitions du P.L.U. de 2006, mais nous devons aller beaucoup plus vite et beaucoup plus loin. Nous allons transformer l'existant, mais aussi faire de la réhabilitation et de la rénovation la norme, et de la démolition, l'exception. Transformer l'existant, c'est changer la destination de certaines parcelles. C'est le sens des 1.000 immeubles identifiés dans ce P.L.U. pour devenir du logement social et abordable, dont près de la moitié sont aujourd'hui des immeubles de bureaux. C'est le sens aussi de la nouvelle obligation dans les arrondissements de l'Ouest parisien de développer pour tout projet de bureaux, y compris en réhabilitation, un minimum de surface de logements.

Oui, nous le ferons en remettant à disposition des Parisiennes et des Parisiens des logements dont ils sont aujourd'hui privés. Dans ce sens, nous allons encore renforcer notre arsenal pour lutter contre le développement des meublés touristiques, qui sont une plaie partout en France, et notamment dans les villes touristiques. Ils interdisent aux travailleuses, aux travailleurs et aux personnes qui vivent et qui travaillent dans ces villes d'y rester. Nous le savons, cela se fait au détriment des habitantes et des habitants dans certains quartiers, notamment dans Paris Centre, mais pas seulement.

Nous le ferons aussi en permettant aux copropriétés d'améliorer la qualité de leurs logements avec la rénovation énergétique, la végétalisation des toits et des façades, des cours, et à travers une autorisation mesurée de surélévation. Nous le ferons, enfin, avec des exigences très élevées en

matière d'utilisation de matériaux pour trouver des alternatives au béton, et nous irons bien au-delà de ce que la loi nous impose.

Avec ce P.L.U., nous donnons tort à ceux qui, sous couvert de vouloir préserver un patrimoine exceptionnel que nous avons en héritage, voudraient renoncer à adapter notre ville au changement climatique et qui voudraient la laisser dans sa minéralité. Ce serait un suicide collectif de laisser aux générations futures une capitale invivable, ne pouvant supporter les canicules et, au passage, une ville dans laquelle on ne tiendrait pas compte de la nécessaire accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Le travail commun mené avec la Commission du Vieux Paris et l'Agence parisienne du climat nous a permis au contraire de montrer qu'il est tout à fait possible de concilier les deux enjeux : le patrimoine, et l'environnement et le social. Nous protégerons le patrimoine de manière plus ciblée, plus forte, tout en permettant l'adaptation au changement climatique.

Ce P.L.U., c'est aussi de nouvelles règles pour adapter les lieux d'habitation grâce à la rénovation énergétique - nous savons combien les réunions en mairie d'arrondissement dédiées à ce sujet sont des succès - mais aussi grâce à la préservation de la pleine terre au niveau de chaque parcelle, au fait de rendre à nouveau les sols perméables, au moins 40 % de nos espaces publics d'ici 2050, et grâce à la protection de nos arbres, de notre biodiversité et de la faune qui habite à Paris.

Oui, notre patrimoine bâti n'est pas le seul à devoir être protégé, c'est aussi le cas de notre patrimoine animal et végétal. C'est la raison pour laquelle nous sanctuarisons tous les espaces verts protégés et nos arbres, 250 arbres remarquables et 100.000 arbres d'alignement, plus particulièrement avec une interdiction absolue d'abattage.

Demain, avec ce P.L.U., nous aurons davantage d'espaces verts pour atteindre les 10 mètres carrés d'espaces verts par habitant, comme le recommande l'OMS, avec la création de 55 hectares de nouveaux espaces verts accessibles aux Parisiennes et aux Parisiens, la création d'un grand parc dans le Nord parisien en lien avec les territoires de la Métropole, ou encore avec le développement d'une ceinture verte et sportive autour du périphérique, pour transformer cette partie de Paris qui est l'une des plus polluées et où les habitants sont exposés à des seuils très élevés de pollution. Nous prévoyons aussi la création d'espaces verts sur des parcelles privées et l'ouverture aux publics de nouveaux espaces verts aujourd'hui privatisés.

Ainsi, ce sont 300 hectares d'espaces verts nouveaux qui vont voir le jour à Paris dans les dix à quinze ans qui viennent.

Avec ce P.L.U., enfin, nous voulons donner tort à celles et ceux qui voudraient renoncer à la proximité en laissant la ville aux mains de l'économie de la prédation et la livrer à ce néolibéralisme mortifère pour la nature, mortifère pour les humains et mortifère pour la démocratie. Nous allons continuer à encourager la proximité avec 80 nouveaux centres de santé, 13 gymnases, 11 bibliothèques et médiathèques, et avoir tout ce dont nous avons besoin à côté de chez nous. Privilégier la proximité, c'est aussi protéger nos commerces, nos équipements culturels, et nous donner les moyens de lutter plus fortement contre les "dark stores" et les "dark kitchens" qui menacent notre activité. Nous avons obtenu quelques belles victoires, mais la principale des victoires est la convivialité dans nos rues.

Mesdames et Messieurs, ce P.L.U. continuera sa route dans les prochains mois avec la consultation des personnes publiques associées, puis la phase d'enquête publique. Toutefois, nous pouvons d'ores et déjà être fiers de cette étape décisive que nous nous apprêtons à franchir en vue de son adoption. Je reprends ici les mots d'un grand prix de l'urbanisme, avec lequel nous avons pu échanger la

semaine dernière : "Il s'agit du premier P.L.U. pour une ville adaptée". C'est une joie immense de voir aboutir ce travail collectif qui reflète notre vision commune, pour que Paris reste belle et accueillante, une ville où vivent nos enfants et où nos petits-enfants pourront vivre et être heureux.

Je veux à nouveau remercier Emmanuel GRÉGOIRE, toute l'équipe autour de lui, les présidents de groupe de la majorité et l'ensemble des maires d'arrondissement, majorité comme opposition, qui ont contribué à cette première étape décisive, ainsi que les Parisiennes et les Parisiens.

Merci beaucoup, mes chers collègues.